



2019

RAPPORT DE GESTION

/// AVANT-PROPOS	2
Le mot de la présidente	2
Le mot du directeur	3
/// LE SCAN EN CHIFFRES	4
/// 2010 EN BREF	5
/// ORGANES ET ORGANIGRAMME	7
/// CEUX QUI FONT LE SCAN	9
/// 2010, LA RÉALISATION	
DES GRANDS PROJETS	10
Rapport d'activités	10
Section Droit	12
Section Administration	14
Section Technique	18
Section Navigation, logistique et infrastructure	21
Section Finances	23
/// COMPTES 2010	24
En bref	25
Bilan et comptes	26
Rapport de l'organe de révision	32

/// LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Fort de son autonomie, le Service cantonal des automobiles et de la navigation (SCAN) a continué son évolution, lançant en cette année 2010 des projets d'envergure. Afin de répondre encore mieux aux besoins de nos clients, notre établissement a en effet entamé une période de mutations profondes de son appareil de production.

D'autre part, comme cela avait été annoncé l'année dernière, notre institution a vécu un autre changement capital en 2010. Philippe Kuster a été nommé directeur du SCAN au 1^{er} avril 2010, succédant à François Beljean qui a œuvré de manière efficace plus de 35 ans à la tête de la structure et initié les premières réflexions sur l'autonomisation.

Notre Conseil d'administration s'est vivement engagé dans cette procédure et a pris à cœur d'assurer cette transition de manière optimale car il s'agissait-là d'un challenge d'importance. En effet, nous étions conscients que le changement de la tête du SCAN aurait forcément un impact sur sa culture et son mode de fonctionnement, le tout englobé dans une phase de transition majeure. La motivation et l'épanouissement des employés du SCAN ainsi que le

bon fonctionnement de l'organisation étant au centre de nos préoccupations, nous avons recherché une personnalité qui puisse être à l'écoute des équipes de notre entreprise et qui puisse continuer à développer la culture d'orientation client de notre établissement. Suivant un processus de sélection de plusieurs mois, notre Conseil d'administration a choisi l'expérience et les compétences managériales d'un chef d'entreprise de la région. Passionné du monde de l'automobile, Philippe Kuster a en effet dirigé pendant plus de seize ans son entreprise familiale spécialisée dans le domaine de systèmes de freinage pour véhicules.

Dès son entrée en fonction, Philippe Kuster a mené cette transition de manière collaborative tout en garantissant le bon fonctionnement et l'amélioration de l'efficacité de notre organisation. Les collaborateurs et les cadres du SCAN l'ont accueilli avec une grande ouverture et ont permis de traverser cette phase de changement dans un esprit positif et constructif.

A peine installé, notre directeur a été appelé à coordonner des projets stratégiques, en commençant par le remplacement du logiciel métier. Le système de gestion de base de

données « véhicules et conducteurs » étant obsolète, il s'agissait de s'équiper d'un nouvel outil performant. Dans le cadre de la procédure des marchés publics, le choix de notre direction s'est porté sur Avedris, un logiciel de pointe qui apporte une automatisation impressionnante de l'administration des données. Le deuxième projet clé était bien sûr la mise en œuvre de la construction de notre nouveau bâtiment à Malvilliers. Travaillant en étroite collaboration avec le personnel, la direction du SCAN a préparé un appel d'offres pour un bâtiment et un appareil de production optimal qui puissent répondre aux besoins de ses clients et de ses collaborateurs. Les équipes du SCAN ont en effet organisé ce projet dans une recherche d'efficacité, de flexibilité et d'évolutivité tout en considérant les coûts et le fonctionnement de notre organisation sous un aspect de gestion globale de l'entité.

« ...une vision à long terme
et la pérennité pour notre
organisation. »

Le Conseil d'administration du SCAN et son équipe de direction ont donc lancé en cette année 2010 les grands projets bâtisseurs de notre établissement, s'assurant dans ce processus de décision de respecter une vision

à long terme et la pérennité pour notre organisation. Je tiens donc à remercier mes collègues du Conseil d'administration de leur esprit de collaboration, leurs précieux apports et leur soutien sans faille au développement du SCAN. Je désire aussi particulièrement remercier Violaine Blétry-de Montmollin qui s'est activement engagée dans son rôle de secrétaire du Conseil d'administration et qui a quitté ses fonctions en septembre 2010 suite à sa nomination au sein de l'administration cantonale neuchâteloise. Je souhaite aussi la bienvenue à Laurent Memminger qui la remplace et a rejoint notre organe en octobre 2010. Pour conclure, je tiens à exprimer mes vifs remerciements à la direction et à tous les employés du SCAN de leur engagement et leur participation dans ce processus d'évolution et de développement de notre établissement, car ce sont eux qui font et qui feront le succès du SCAN.

Virginie Carniel
Présidente du Conseil d'administration



Un changement de direction suscite toujours des attentes des collaborateurs, mais aussi quelques craintes. Fort de cette conviction, il me tenait à cœur de faire connaissance personnellement et individuellement avec chaque collaborateur. Lors d'entretiens individuels, j'ai certes été à l'écoute de leurs attentes et de leurs craintes, mais j'ai surtout pu mesurer la valeur de l'équipe qui m'était confiée.

Parallèlement, une intense collaboration s'est développée au sein de l'équipe de direction. En effet, le projet du nouveau centre de Malvilliers nécessitait des décisions rapides. L'architecte avait conçu l'écrin de notre futur outil de travail, encore fallait-il définir l'organisation et la conception détaillée des volumes intérieurs. Des visites de centres d'autres cantons m'ont permis de mieux comprendre les spécificités de notre métier. Avec l'équipe de direction, nous avons évalué différentes approches – de l'accueil, en passant par les aspects techniques et administratifs. Nous avons précisé les flux dans notre future halle, pour les valider ensuite avec les cadres supérieurs. Aujourd'hui, sur plans, nous avons notre outil de travail idéal et nous nous réjouissons d'ores et déjà de pouvoir y emménager et accueillir nos clients dans ce nouvel environnement.

2010 fut aussi le démarrage du projet de renouvellement de notre logiciel métier. Comme pour la conception de notre site de Malvilliers, nous avons très rapidement intégré nos collaborateurs et futurs utilisateurs au choix de cet outil. Le produit «Avedris» répondait à presque tous les critères de sélection: sa convivialité nous a enthousiasmés et aujourd'hui encore, en phase de paramétrage et de reprise de nos bases de données, il nous surprend par ses fonctionnalités séduisantes.

Durant cette première année, j'ai pu faire connaissance avec la majeure partie de nos partenaires, notamment l'Automobile club suisse (ACS), l'Association suisse des transporteurs routiers (ASTAG), le Touring club suisse (TCS), l'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) et des moniteurs auto-école, que ce soit lors d'assemblées, de séances ou de visites. Au cours de nos échanges réguliers, chacun peut exprimer ses difficultés, ses besoins et ses attentes, l'objectif étant bien sûr de recevoir, dans toute la mesure du possible, des réponses concrètes.

Le 12 juillet 2010, le SCAN a été prié de s'exprimer sur le sauvetage d'urgence sur le lac d'enfants participant à un camp multisports, événement qui avait été relayé et commenté par les

médias. La question portait principalement sur le fonctionnement des feux de signalisation sur le lac.

L'été 2010 fut aussi marqué par un deuxième sujet repris par les médias et les associations de consommateurs: l'anonymat des détenteurs de plaques. Ce thème était en discussion depuis quelques temps déjà dans l'association des services des automobiles. Il s'agissait d'une part de répondre au souhait des détenteurs désirant garder l'anonymat, tout en maintenant la publication des données des personnes que cela n'affectait pas. Le SCAN a instauré un système d'accès libre aux données par le Guichet unique, parce qu'il permet en tout temps aux autorités compétentes de retracer les accès. Ainsi, notre Canton répond aux demandes des associations de consommateurs, tout en offrant une solution sécurisée aux détenteurs ayant besoin des informations à des fins louables.

2010 fut une année riche en événements et en activités. Mon prédécesseur a su prendre le bon virage en adoptant le programme de gestion GESPA (gestion des prestations de l'administration) et en dirigeant le service vers son autonomie. Ces deux décisions et les changements qu'elles ont engendrés ont mené l'entreprise et son personnel vers ce qu'ils sont aujourd'hui. J'aimerais remercier ici les collaborateurs et collaboratrices pour leur engagement en faveur du SCAN, mais surtout pour l'accueil et les prestations qu'ils offrent à nos clients.

Je remercie aussi le Conseil d'administration de son accueil et du soutien qu'il m'a apporté durant 2010, ma première année au sein de l'entité. Je me réjouis de

continuer à œuvrer à l'évolution du SCAN autonome, à développer ses prestations selon les attentes des clients et à le mener vers le succès.

Philippe Kuster
Directeur du SCAN

« 2010 fut une année
riche en événements
et en activités... »

LE SCAN EN CHIFFRES

Après une année 2009 où les contrôles techniques ont été intensifiés afin de rattraper le retard accumulé, le volume de ces contrôles retrouve son niveau normal en 2010.

	2006	2007	2008	2009	2010	Évolution
Personnel (EPT ¹)	65	64	63,5	63	59,9	↘
Chiffre d'affaires	–	–	–	12'049'986	11'921'264	↘
Bénéfice net	–	–	–	1'243'465	12'822	↘
Contribution à l'Etat	–	–	–	138'163	1'425	↘
Taxes encaissées pour l'Etat (mio.)	40,91	41,37	41,91	42,42	42,89	↗
Effectif des véhicules au 30 septembre	121'190	121'699	123'014	123'755	124'683	↗
Contrôles techniques	33'049	31'535	34'894	40'645	35'408	↘
Examens théoriques et pratiques	8'794	8'566	7'948	7'999	8'521	↗
Mesures administratives (retraits de permis et avertissements)	4'299	3'762	3'514	3'759	3'599	↘
Effectifs des bateaux	4'539	4'421	4'506	4'463	4'502	↗

¹EPT = équivalent plein temps.



2010 EN BREF

L'autonomisation du SCAN n'est pas un processus d'un jour, mais une métamorphose. Elle n'est pas une page qui se tourne, mais un nouveau livre qui s'écrit.

2010 a marqué un tournant dans l'existence du SCAN. Il y aura dans son histoire un « avant » 2010 et un « après » 2010. En parallèle aux changements dans l'équipe de direction, de gros projets ont été lancés – projets importants par les investissements en temps et en argent qu'ils nécessitent, par les changements qu'ils induisent, par les adaptations des processus de travail qu'ils provoquent.

EQUIPE DE DIRECTION

Au 1^{er} avril, Philippe Kuster a succédé à François Beljean qui, après 35 années à la tête du SCAN, a pris sa retraite. Quelques mois auparavant, c'était la section Technique qui avait été reprise par Markus Kubin. Puis au début de l'été, la section Finances a vu partir Tony Galvan et, après quelques mois de vacance, arriver Vincent Studer. Fin 2010, l'équipe dirigeante est renouvelée, motivée et soudée, le cap délicat de l'adaptation et de l'intégration a été franchi avec succès.

AUTONOMISATION

Depuis son autonomisation, plus particulièrement depuis la signature, en septembre 2009, du mandat de prestations le liant à l'Etat de Neuchâtel, le SCAN vit au rythme

des changements en profondeur. Tout d'abord, le SCAN a passé de la subordination directe au Département de la gestion du territoire à une structure d'établissement autonome de droit public, avec un Conseil d'administration. Ensuite, il est sorti de la structure comptable de l'Etat et a dû mettre en place sa propre comptabilité et les outils nécessaires (logiciel Larix, comptabilité analytique, calcul du coût de revient des prestations, entre autres).

En résumé, presque tout le fonctionnement de l'entreprise a été repensé, alors que les structures et les processus ont dû être adaptés. La section Finances a été certainement celle qui demandait le plus d'ajustements dans ce nouveau contexte autonome.

CENTRES TECHNIQUES

Le plus grand défi de cette année fut certainement la conception du site de Malvilliers. Les principaux utilisateurs ont été intégrés dans les réflexions sur la construction de ce nouveau centre technique. L'équipe de direction – directeur, directeur suppléant et directeur technique – s'est également beaucoup impliquée dans ce projet, en particulier dans la configuration des lieux et l'utilisation des surfaces.



La planification de la répartition des collaborateurs et des activités entre les sites de La Chaux-de-Fonds (existant) et de Malvilliers (en construction) n'a pas été une mince affaire non plus.

LOGICIEL MÉTIER

Devenu obsolète, le logiciel métier devait être remplacé. Lors de l'appel d'offres, les futurs utilisateurs du SCAN ont été sollicités pour analyser différentes solutions et le choix s'est finalement porté sur le logiciel Avedris, de la société Epsilon. Cette société édite aussi le logiciel comptable Larix utilisé par le SCAN. La compatibilité entre ces deux outils informatiques vitaux est ainsi garantie.



PARC DE VÉHICULES

Le parc neuchâtelois a très peu progressé, passant de 123'755 en 2009 à 124'683 en 2010 (+ 0,75 %).

Cette augmentation est essentiellement due aux automobiles, les autres genres de véhicules ayant plutôt régressé. L'important retard pris dans les expertises est quasiment résorbé. Un effort particulier a été mis en 2010 sur les expertises des tracteurs agricoles et les véhicules de travail. Il aura définitivement disparu à fin 2011.

PARC DE BATEAUX

Le parc des bateaux ne s'est accru que de 0,87 %, passant de 4'463 à 4'502 embarcations tous genres confondus. Le nombre des bateaux à voile et des bateaux à moteur a légèrement augmenté, alors que celui des bateaux non motorisés est en recul. Ces prochaines années, les contrôles techniques de ces bateaux seront intensifiés, afin de rattraper un certain retard.

EXAMENS PRATIQUES VOITURES ET MOTOS

Dans notre canton, l'évolution des échecs aux examens pratiques est préoccupante. Tout en respectant les exigences de l'Association suisse des services des automobiles, le SCAN prend très au sérieux cette situation. Il a chargé son groupe de travail permanent, composé de moniteurs d'auto-école et d'experts du SCAN, d'identifier les raisons de ces échecs et de proposer des mesures.

LOI SUR LA TAXE DES VÉHICULES AUTOMOBILES, DES REMORQUES ET DES BATEAUX

Le projet de loi « Amez-Droz », prévoyant un système de bonus / malus à l'immatriculation d'un nouveau véhicule, a été soumis au SCAN en consultation. Après plusieurs présentations devant la Commission législative, l'initiateur a retiré son projet. Le Département de la gestion du territoire a maintenant mandaté le SCAN pour retravailler le dossier en tenant compte de paramètres environnementaux, de l'évolution future du parc des véhicules et des aspects budgétaires.

Pour conclure, le SCAN a vécu une année captivante, riche en grands projets et en importants changements, une année qui comptera dans son avenir dont elle constitue les bases.



ORGANES ET ORGANIGRAMME

Conseil d'administration et direction se sont intensément engagés pour assurer l'aboutissement des grands projets d'avenir mis en œuvre en 2010.

/// CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente	Virginie Carniel
Vice-président	Jean-Carlo Pedroli, <i>(absent sur la photo)</i>
Secrétaire	Violaine Blétry-de Montmollin, <i>(démission au 30.9.2010)</i> Martial Debély, <i>(secrétaire dès le 1.10.2010)</i>
Membres	Claude Nicati Pierre-Alain Leuenberger Laurent Memminger, <i>(nouveau, dès le 1.10.2010)</i> Laurent Pernet, <i>(représentant de la Commission du personnel)</i>

/// DIRECTION

Directeur	Philippe Kuster
Directeur suppléant	Philippe Burri

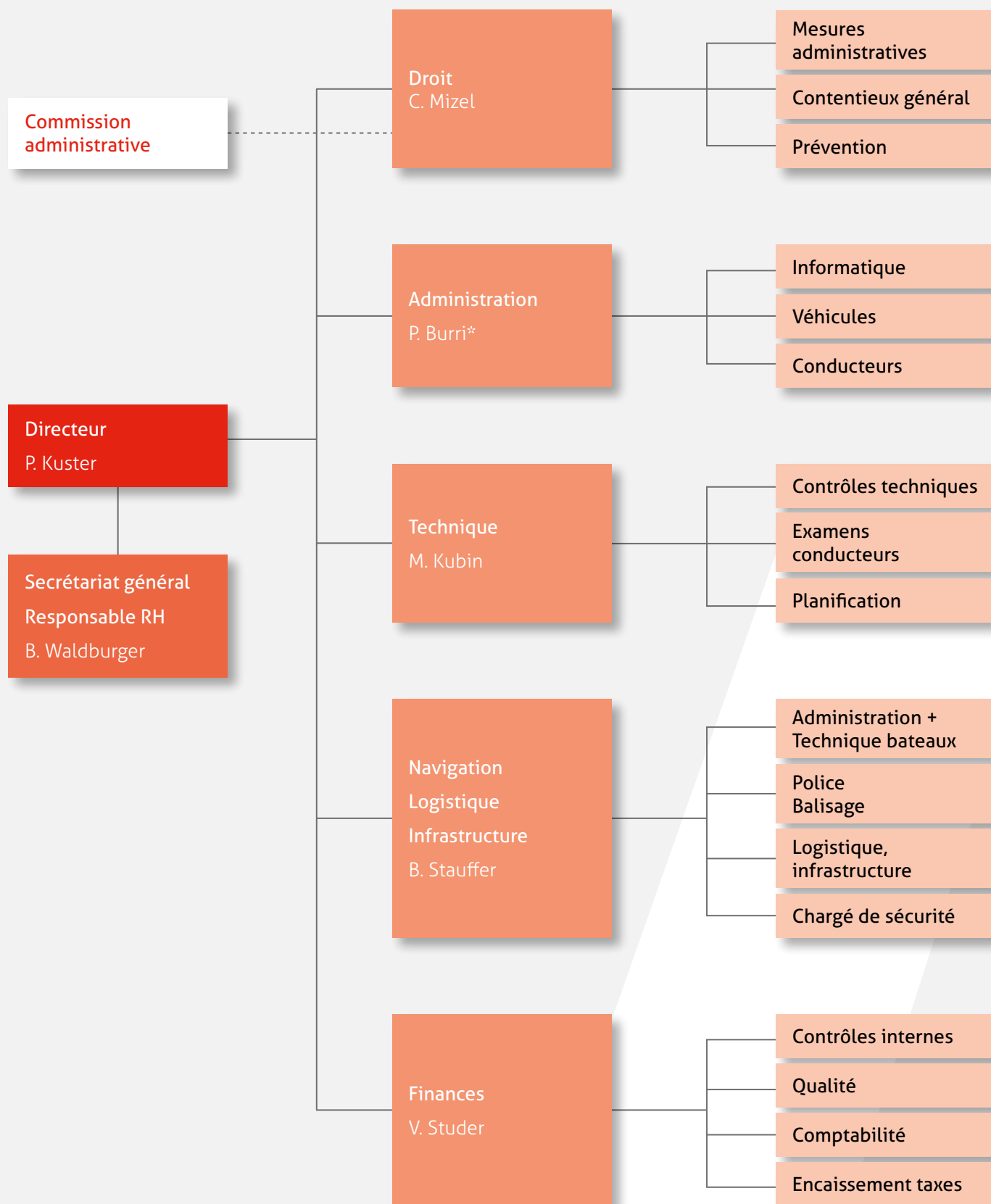
/// ORGANE DE RÉVISION

Contrôle cantonal des finances, Neuchâtel

/// COMMISSION DU PERSONNEL

Président	Laurent Pernet
-----------	----------------

/// ORGANIGRAMME OPÉRATIONNEL 2010



*Suppléant du directeur

GUICHET 3

PERMIS DE CONDUIRE
PERMIS DE CYCLOMOT
PERMIS D'ELEVE
CHANGEMENT D'ADRESSE

CEUX QUI FONT LE SCAN

L'autonomisation du SCAN a généré une nouvelle motivation du personnel et une volonté de développer l'entreprise. De nouveaux outils de travail vont soutenir cette dynamique.

Le SCAN a la chance de pouvoir compter sur des collaborateurs compétents, motivés et ouverts à l'évolution. Entre les cadres et le personnel règne un climat de confiance qui consolide la collaboration dans un environnement en mouvement.

A fin 2010, le SCAN employait 66 personnes, dont 50 à temps plein et 16 à temps partiel avec un taux d'activité compris entre 50% et 90%. En termes d'équivalents plein temps (EPT), cela correspond à un effectif de 59,9 personnes.

Poursuivant ses efforts de formation de la relève, le SCAN a engagé un apprenti et un stagiaire. Au terme des grands projets en cours, le SCAN s'engage à former un apprenti de commerce par degré de formation, donc trois au total. L'effectif du personnel est composé de 46% de femmes et de 54% d'hommes.

GRANDS PROJETS EN CHANTIER

Deux grands projets lancés en 2010 sont en cours de réalisation : la construction du nouveau site de Malvilliers et la mise en exploitation d'un nouveau logiciel métier. Le personnel a particulièrement apprécié d'être impliqué dans le choix du logiciel métier (évaluation de différents produits) et dans la conception du

bâtiment de Malvilliers (validation des concepts et de l'aménagement). Les collaborateurs attendent maintenant avec impatience de bénéficier des fonctionnalités du futur logiciel métier et d'emménager dans des locaux rationnels et modernes. Ces nouveaux outils – le site de Malvilliers et surtout le nouveau logiciel métier – permettront à terme des automatisations importantes des processus de travail et une augmentation de l'efficacité. L'objectif premier est d'accroître la qualité des prestations. Dans les années à venir cependant, une fois les processus rodés et stables, quelques départs naturels pourraient ne plus être remplacés.

COMMISSION DU PERSONNEL

Dans l'idéal, cette commission devrait regrouper au minimum un représentant par section. En 2010, deux de ses membres ont démissionné; des collaborateurs ont été approchés et l'effectif des membres sera prochainement complété. La direction du SCAN a entretenu des contacts réguliers avec la Commission du personnel. Le président de ladite commission est par ailleurs membre du Conseil d'administration.



2010, LA RÉALISATION DES GRANDS PROJETS

Malgré tous les chantiers en cours – nouvelle équipe de direction, nouveau bâtiment, nouveaux outils, nouveaux processus – le SCAN a su maintenir le client au centre de ses préoccupations.

/// RAPPORT D'ACTIVITÉS

La réflexion, l'organisation, la planification et la mise en œuvre des deux grands projets décidés en 2009 a constitué l'activité majeure des cadres et des membres de la direction au cours de l'année. Ces deux projets sont la localisation du SCAN et l'adaptation du logiciel métier aux évolutions technologiques. Jusqu'à la mise en exploitation du logiciel Avedris et au déménagement dans les nouveaux locaux de Malvilliers, ces deux dossiers continueront d'absorber une grande partie des ressources de l'équipe de direction.

Concernant la localisation du SCAN, la principale activité a été d'établir les plans détaillés pour le futur bâtiment de Malvilliers et de lancer les soumissions. Les travaux de terrassements ont été effectués. Dès maintenant, la construction du nouveau site de Malvilliers va commencer et le site de La Chaux-de-Fonds sera adapté pour accueillir 17 collaborateurs actuellement à Neuchâtel (le personnel du secteur Mesures administratives et une partie de la direction). Après ces déménagements, le personnel sera réparti à

parts presque égales sur chacun des deux sites. L'équipe Navigation quant à elle (cinq collaborateurs) est installée au Nid-du-Crô.

Pour ce qui est du projet Avedris – nouveau logiciel métier en phase de mise en exploitation – le choix du fournisseur, les évaluations et l'établissement du cahier des exigences ont eu lieu en 2010. Le SCAN a également fait développer un module spécifique pour la gestion des expertises. La phase d'essais et de vérifications va commencer.

En parallèle, le SCAN a travaillé étroitement avec le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN) afin de développer les prestations proposées en ligne via le Guichet unique.

Au niveau du management, les objectifs stratégiques ont été affinés, actualisés et mis en phase avec le mandat de prestations liant le SCAN à l'Etat de Neuchâtel et le tableau de bord stratégique qui le complète. Après avoir été déclinés en objectifs opérationnels, leur réalisation guidera les activités de l'équipe de direction au fil des mois.



Une réflexion a été menée sur le prix coûtant des prestations du SCAN, base de la fixation du montant des émoluments facturés. La consolidation du système performant de comptabilité analytique s'est poursuivie en 2010, avec le soutien d'experts externes. Dès qu'elle sera opérationnelle, la détermination précise du coût de chaque prestation sera rendue possible. Tout en maintenant, voire développant, les prestations et leur qualité, l'ajustement des émoluments à la moyenne suisse est un objectif pour ces prochaines années.

Par souci de clarté, il convient de faire la différence entre les émoluments et les taxes encaissées par le SCAN. Les émoluments sont perçus lorsque le SCAN a fourni une prestation; ils rémunèrent la prestation à prix coûtant et couvrent aussi les coûts de fonctionnement du SCAN. La taxe sur les véhicules est un montant perçu pour l'Etat de Neuchâtel et qui lui est reversé intégralement. Une révision de la taxation est en cours, sur mandat du Département de la gestion du territoire (DGT).

Dans sa volonté de promouvoir la prévention, le SCAN a décidé d'attribuer la majeure partie du bénéfice réalisé sur la vente aux enchères des

plaques au financement de projets visant en priorité la prévention routière, mais aussi la protection de l'environnement.

En 2010 à nouveau, la grande majorité des clients se sont déclarés satisfaits du SCAN. Cela ressort de

de corriger cet élément qui péjore l'image du SCAN, l'organisation des guichets va être repensée: la polyvalence sera intensifiée et un système de tickets sera introduit pour mieux gérer les flux. Le développement des prestations accessibles via le Guichet unique devrait



l'enquête de satisfaction menée par MIS Trend. La compétence des collaborateurs aux guichets et leur amabilité lors d'appels téléphoniques ont été particulièrement appréciées. Avec 78 % de clients satisfaits, les résultats 2010 ont été très proches de 2009, avec cependant une satisfaction générale en légère baisse. Les diverses prestations soumises à évaluation ont été globalement bien notées. Le seul point négatif reste le temps d'attente aux guichets. Afin

également avoir une influence positive sur ce point. D'autre part, la gestion du stock des plaques sera améliorée. Ces mesures interviendront au cours des prochains mois. Selon cette étude, les examens pratiques de conduite ne semblent pas poser de problème. A noter toutefois que le nombre de personnes ayant répondu au sondage n'est pas suffisamment représentatif pour ce point particulier.

	2007	2008	2009	2010	Évolution
Taux de satisfaction des clients	76 %	80 %	81 %	78 %	↘



/// SECTION DROIT

/// MESURES ADMINISTRATIVES

Cette section a une vocation essentiellement juridictionnelle (Loi sur la procédure et la juridiction administratives) et son travail consiste à préparer les dossiers pour la Commission administrative.



La Section des mesures administratives du SCAN a traité 4'922 dossiers – chiffre comprenant les retraits de permis, les avertissements ainsi que les autres mesures (4'908 en 2009). 502 décisions ont en outre été notifiées pour des procédures d'échange, procédures spéciales et pour motifs médicaux. Les cas d'ivresse au volant (593) et de conduite sous stupéfiants (70) ont augmenté. Les excès de vitesse ont légèrement régressé à 915 cas (- 6%). Sur les 62 recours déposés

contre une décision de la Commission administrative, 8 sont allés au Tribunal cantonal administratif et un seul a terminé, en dernière instance, devant le Tribunal fédéral. Il est très réjouissant de relever que le nombre d'accidents dans le canton a baissé de 10 % environ. A noter qu'en Suisse, 78'986 permis de conduire ont été retirés à leurs détenteurs en 2010, soit 4'105 de plus (+ 5,4 %) que l'année précédente.

RETRAITS DE PERMIS EN 2010

Comme partout en Suisse, les excès de vitesse et l'alcool au volant demeurent les principaux motifs de retrait du permis de conduire dans notre canton; les inattentions ou distractions sont cependant en hausse.

La Commission administrative n'a prononcé « que » 2'231 retraits – et 1'368 avertissements, en légère baisse (moins de 1%). Cette tendance, qui s'oppose à l'évolution suisse, se retrouve dans la plupart des cantons romands, même s'il est difficile d'en connaître les causes exactes; peut-être est-ce lié à l'intensité de l'activité policière ?

La plupart des retraits (68 %) ont été prononcés pour une durée d'un à trois mois, alors que 10 % l'étaient pour une durée indéterminée. Cela démontre l'efficacité du régime de sévérité accrue introduit en 2005 sur le plan fédéral (système des re-

traits de permis en cascade, prolongation progressive de la durée du retrait pour les récidivistes). Ainsi, le permis des conducteurs récidivistes est retiré pour une durée indéterminée en cas de commission de trois infractions graves ou quatre infractions moyennement graves en dix ans. Les personnes concernées doivent alors corriger leur inaptitude caractérielle – ou surmonter leurs problèmes de dépendance – en suivant une thérapie médicale, avant de pouvoir recouvrer leur permis.

Parallèlement, l'introduction il y a 5 ans du permis de conduire à l'essai influence déjà les statistiques, puisque la Commission administrative a prolongé cette année 180 permis de conduire à l'essai (suite à un premier retrait) et en a annulé 26 (suite à un second retrait).

CONDUCTEURS ÂGÉS

6'122 conducteurs âgés de plus de 70 ans ont été convoqués à un examen médical (6'251 en 2009). Suite à ces contrôles, 426 seniors ont renoncé volontairement à leur permis, généralement dès réception du formulaire d'examen médical. De même, 1'256 conducteurs professionnels ont été convoqués à un examen médical légal qui se déroule tous les 5 ans (tous les 3 ans dès l'âge de 50 ans), avec pour conséquence 70 renoncations volontaires.



/// PRÉVENTION

Conscient du fait que le retrait du permis de conduire n'est souvent pas suffisant pour induire un changement de mentalité durable, le SCAN continue de s'engager concrètement pour le développement d'une réelle politique de sensibilisation et de prévention. Ainsi, le Conseil d'administration a décidé d'allouer une large part du bénéfice de la vente aux enchères de plaques à un fonds de prévention, destiné à financer des projets portant tant sur la prévention que sur l'environnement.

COURS D'ÉDUCATION ROUTIÈRE

Sur une initiative pionnière du SCAN, le conducteur sous le coup d'un retrait d'admonestation (retrait dépassant la durée minimale légale) peut réduire légalement la durée de sa peine en suivant volontairement un cours d'éducation routière. Cette possibilité de réduction est indiquée systématiquement dans les décisions de retrait, ce qui incite assurément les personnes concernées à suivre un tel cours. Ainsi en 2010, pas moins de 189 conducteurs ont suivi un cours d'éducation routière « généraliste » ou un cours d'éducation routière centré sur les problèmes d'alcool au volant. Mis en corrélation avec les 2'231 retraits de permis prononcés, ce résultat peut être considéré comme positif, en particulier si l'on considère que la plupart des décisions de retrait se limitent au mini-

mum légal obligatoire et qu'elles ne donnent donc pas la possibilité d'obtenir un « bonus légal » moyennant le suivi d'un cours. Toutefois, comme il est vraisemblable que Via sicura – programme d'action de la Confédération visant à renforcer la sécurité routière – pourrait prochainement devenir la norme des différents cours d'éducation routière, le SCAN reste prudent quant au développement de cette offre. En effet, il n'est pas certain que les critères et exigences fixés par le Canton soient ceux qui seront finalement arrêtés au niveau fédéral et seront imposés alors à toute la Suisse.

COLLABORATION AVEC LA COMMISSION CANTONALE D'ÉDUCATION ROUTIÈRE (CER)

Pour les cours d'information et de prévention spécifiques destinés aux adolescents entre 16 et 18 ans, le SCAN a poursuivi sa collaboration avec la CER. Cette activité se compose essentiellement de l'organisation de cours, de concours de conduite et de prévention pour les jeunes, avec remise publique de différents prix.

PERMIS DE CONDUIRE LIMITÉS

Le SCAN a poursuivi sa politique – lancée voici plus de dix ans – de permis de conduire limités pour les conducteurs âgés connaissant des problèmes médicaux. Ainsi, si la mobilité des personnes âgées ne saurait être garantie au détriment de la

sécurité routière, une appréciation différenciée doit se faire, dans le strict respect du droit en vigueur, en tenant compte des déficiences spécifiques de chaque conducteur, ainsi que des facultés qu'il a de les compenser. Les conducteurs âgés présentant des déficiences sont ainsi traités avec la même bienveillance que les conducteurs handicapés. Lorsque cela est médicalement et techniquement possible, leurs permis de conduire sont « taillés » en fonction de leur état de santé et de leur besoin de mobilité, en assortissant le permis de restrictions plutôt qu'en annulant purement et simplement le droit de conduire. Il s'agit notamment de la limitation des trajets pouvant être parcourus,



de l'interdiction de circuler de nuit et sur autoroute, de l'utilisation d'un véhicule déterminé, etc.



/// SECTION ADMINISTRATION

/// SECTEUR INFORMATIQUE

Les deux grands dossiers qui ont mobilisé les équipes du SCAN en 2010 sont sans conteste le choix d'un nouveau logiciel « métier » et la mise en chantier du nouveau centre de Malvilliers. Ces deux projets induisent d'importantes réorganisations des processus.

NOUVELLE APPLICATION INFORMATIQUE INTÉGRÉE DE GESTION POUR LE SCAN

Les cantons du Jura et de Neuchâtel se sont associés pour choisir une nouvelle application « métier ». Ce partenariat permet d'optimiser les coûts de ce vaste projet visant notamment à développer les prestations sur Internet, à réduire les risques d'erreurs, à gagner en efficacité, à mieux valoriser le temps de formation et à améliorer l'ergonomie pour l'utilisateur.

Une très grande attention a été portée à la procédure de sélection du fournisseur de l'application. La soumission, sous forme de concours

public en procédure ouverte, a été subordonnée à l'Accord du GATT/OMC sur les marchés publics ainsi qu'à l'Accord bilatéral entre la Suisse et la Communauté européenne relatif aux marchés publics. Le cahier des charges soumis aux fournisseurs potentiels comprenait 575 critères d'exigences.

Le choix s'est porté sur Epsilon Software Assistance SA, à Münchenstein, avec son logiciel Avedris, déjà en exploitation dans le canton de Bâle-Ville. Epsilon a son propre département de développement et de support. Elle est leader dans le traitement des amendes d'ordre pour les corps de polices et est revendeur de la solution de gestion Larix, logiciel de comptabilité financière et analytique utilisé par le SCAN. La parfaite synergie entre les deux produits est donc assurée.

Avedris sera mis en exploitation en 2011.

SITE INTERNET

Toutes les informations fournies par le SCAN sont accessibles en ligne. L'abandon du libre accès à la liste

des détenteurs de véhicules en août 2010 (voir « Liste des détenteur » p. 15) n'est certainement pas étranger à la réduction du nombre de visites sur le site Internet à partir du mois de septembre. En moyenne mensuelle, il a été consulté 16'361 fois.

Le SCAN prépare une refonte de son site Internet www.scan-ne.ch afin de le rendre encore plus attractif et de rapprocher ses prestations de ses clients.

GUICHET UNIQUE – PRESTATIONS VIA INTERNET

La cyberadministration révolutionne les échanges entre les administrations publiques et leurs clients. Le SCAN s'est engagé dans cette voie avec enthousiasme et met tout en œuvre pour satisfaire ses clients internautes, sans bien entendu laisser de côté les cyber-sceptiques !

D'ores et déjà, par le Guichet unique, des prestations telles que rendez-vous pour des examens théoriques et pratiques, expertises et consultations de véhicules pour les assureurs connaissent un très

INTERNET

Site Internet	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Évolution
Moyenne mensuelle d'accès	6'819	8'802	9'397	11'533	16'485	16'361	↘
Evolution d'une année sur l'autre	+34 %	+29 %	+7 %	+23 %	+43 %	-1 %	↘



grand succès. D'autres prestations suivront dès 2012.

Une nouvelle prestation informatisée a vu le jour en 2010: la demande de non-publication des données personnelles. Les personnes intéressées peuvent adresser leur demande via le Guichet unique (voir « Liste des détenteurs », ci-après).

/// SECTEUR VÉHICULES

Ce secteur est en charge de la gestion administrative des 124'683 véhicules immatriculés dans le canton de Neuchâtel (+ 0.8% par rapport à 2009). La progression du parc automobile se poursuit, principalement liée à l'augmentation de la population neuchâteloise.

LE SECTEUR VÉHICULES EN CHIFFRES (TABLEAU P. 16)

2010 a été marquée par une nette reprise du marché automobile, avec des ventes de voitures neuves en augmentation de 7% et un record d'établissement de permis de circulation.

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX DU PARC DES VÉHICULES DE TOURISME (TABLEAU P. 16)

Les véhicules utilisant des énergies alternatives progressent, mais leur part dans le parc neuchâtelois reste encore trop modeste. L'offre des constructeurs de véhicules à propulsion hybride s'étant éteinte, on peut s'attendre dans un proche avenir

à une augmentation de ce genre de véhicules.

VÉHICULES EN CIRCULATION DANS LE CANTON AU 30 SEPTEMBRE (TABLEAU P. 16)

L'augmentation d'un millier d'unités des véhicules en circulation a presque exclusivement été générée par les automobiles, les autres genres de véhicules étant soit relativement stables, soit en légère régression.

LISTE DES DÉTENEURS

Le SCAN a décidé de supprimer la liste des détenteurs en accès libre sur Internet dès septembre 2010, sur préavis favorable du préposé cantonal à la gestion de l'information. La liste imprimée disparaîtra à son tour en 2011. Cette décision fait suite à de nombreuses plaintes des clients à l'arrivée de l'application « Car Index » sur iPhone et à la pression des associations de consommateurs. Ce sujet a également été traité au sein de l'Association des services des automobiles.

Contrairement aux solutions adoptées par d'autres cantons, l'accès aux informations sur les détenteurs reste possible. Deux solutions sont offertes:

- > par le Guichet unique, qui offre un accès sécurisé et traçable, avec identification des utilisateurs;
- > par une demande écrite et motivée au SCAN.

De plus, chacun est désormais libre de demander la non-publication de ses données personnelles en remplissant un formulaire ou, encore plus simplement, via le Guichet unique.

AUTORISATIONS SPÉCIALES POUR VÉHICULES OU TRANSPORTS SPÉCIAUX

Un transport tout à fait exceptionnel a traversé le canton: les huit nouvelles éoliennes de la centrale Juvent du Mont-Crosin ont été transportées en plusieurs étapes depuis Bâle jusque dans le Jura bernois, l'une après l'autre durant 8 semaines consécutives.



Ces nouvelles éoliennes ont une puissance de 2000 kW et une hauteur de mât de 95 m. La hauteur totale culmine à 140 m. Le poids total de l'éolienne, sans le socle, est de 300 t (ci-dessus, le transport d'une pale).

La nacelle et les trois éléments de tour des éoliennes sont arrivés par voie maritime à Bâle, puis transportés par camions en direction

de Morat. De là, le convoi a gagné le Mont-Crosin en traversant notre canton. Dans le même temps, les pales et le nez du rotor ont quitté

Bâle pour La Chaux-de-Fonds, rejoignant ensuite le Mont-Crosin pour le montage.

CHIFFRES DU SECTEUR VÉHICULES

	2006	2007	2008	2009	2010	Évolution
Permis de circulation	37'288	38'502	36'908	36'719	40'530	↗
Permis de remplacement	3'790	3'112	3'167	3'398	3'401	↗
Permis court terme	211	242	324	411	497	↗
Autorisations spéciales	1'231	1'135	1'224	1'282	1'398	↗
Reprises de plaques	3'739	3'396	3'398	3'606	4'246	↗
Immatriculations de voitures de tourisme neuves	6'411	6'350	6'581	6'091	6'520	↗
Ventes de plaque(s) sans choix de numéro et remplacement	–	–	10'621	10'770	10'709	↘
Ventes de plaque(s) aux enchères	–	–	184	162	133	↘
Ventes de plaque(s) à prix fixe	–	–	946	934	924	↘

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX DU PARC DES VOITURES DE TOURISME

	2006	2007	2008	2009	2010	Évolution
Cylindrée moyenne	1'839	1'834	1'825	1'818	1'815	↘
Poids total moyen	1'741	1'752	1'761	1'772	1'783	↗
Age moyen	7.2	7.4	7.5	7.6	7.7	↗
Part des véhicules utilisant des énergies alternatives (gaz, électricité, hybrides)	0.1 %	0.2 %	0.3 %	0.3 %	0.5 %	↗

VÉHICULES EN CIRCULATION DANS LE CANTON (30 SEPTEMBRE)

	2006	2007	2008	2009	2010	Évolution
Automobiles	94'748	94'968	95'962	96'779	97'808	↗
Camions	1'127	1'081	1'111	1'069	1'060	↘
Remorques	7'584	7'722	7'932	7'870	7'898	↗
Motocycles	9'595	10'035	10'396	10'667	10'819	↗
Motocycles légers	1'536	1'375	1'309	1'095	1'033	↘
Machines de travail	805	817	840	850	832	↘
Tracteurs agricoles	3'214	3'200	3'173	3'169	3'037	↘
Cyclomoteurs	2'581	2'501	2'291	2'256	2'196	↘
Totaux	121'190	121'699	123'014	123'755	124'683	↗



/// SECTEUR CONDUCTEURS

Ce secteur assure la délivrance et la gestion de tous les permis de conduire et permis d'élève des 116'175 conducteurs domiciliés dans le canton (+ 1,5 % par rapport à 2009).

LE SECTEUR CONDUCTEURS

EN CHIFFRES

Malgré une augmentation des conducteurs, le nombre de permis de conduire établis a diminué. Cela s'explique par le fait que les échanges de permis bleus en permis au format carte de crédit se réduisent très fortement, $\frac{2}{3}$ des Neuchâtelois et des nouveaux habitants ayant déjà fait le changement. De plus, il n'est pas nécessaire de refaire le permis au format carte de crédit en cas de déménagement, l'adresse n'y figurant plus.

PERMIS DE CONDUIRE À L'ESSAI

A la fin de la période probatoire de 3 ans, les nouveaux conducteurs

obtiennent un permis de durée illimitée pour autant qu'ils aient suivi une formation complémentaire et démontré en parallèle un comportement irréprochable sur la route. Si le conducteur omet de suivre la formation complémentaire, son permis est invalidé et sa formation doit être reprise à zéro. Devant les conséquences très importantes de cette obligation, le SCAN a décidé, même si la loi ne le prévoit pas, d'adresser un rappel, trois mois avant le dernier délai légal, aux conducteurs qui n'ont pas encore suivi les cours requis.

BAISSE D'ÉMOLUMENTS DANS

LE SECTEUR CONDUCTEURS

Pour que ses émoluments et les prix de ses prestations rejoignent la moyenne des autres services cantonaux des automobiles, le SCAN a décidé, une année après son autonomisation, de baisser progressivement ses émoluments.

Les premières baisses ont touché les émoluments suivants:

- > Permis international, baisse de 90 à 70.– francs
- > Echange de permis étranger, de 185 à 120.– francs
- > Modification de codes, dates ou nom sur le permis de conduire, de 65 à 45.– francs
- > Autorisation de former des apprentis conducteurs de camions, de 120 à 50.– francs.

Plusieurs autres baisses suivront dans les autres secteurs, au fil des mois et des réorganisations prévues.

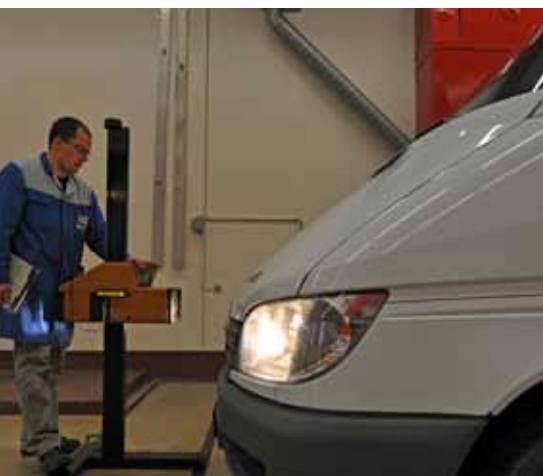
CHIFFRES DU SECTEUR CONDUCTEURS

	2006	2007	2008	2009	2010	Évolution
Permis d'élève conducteur	3'809	4'530	4'025	4'226	4'220	↘
Permis de conduire	12'320	11'720	10'952	11'101	10'420	↘
Permis international	458	484	543	467	533	↗
Convocations à des examens médicaux	4'641	7'828	6'016	7'766	6'122	↘
Nombre de conducteurs	112'656	113'763	114'430	114'706	116'175	↗
Population neuchâteloise	169'022	169'640	170'897	171'848	172'021	↗



/// SECTION TECHNIQUE

En début d'année 2010, la section Technique a vécu d'importants changements: l'entrée en fonction de son nouveau chef, Markus Kubin au 1^{er} janvier puis, en février, le décès inattendu d'un collègue, l'expert spécialisé William Leccabue.



/// SECTEUR CONTRÔLES TECHNIQUES

Grâce aux mesures prises dans les années précédentes, les retards dans les contrôles techniques sub-séquents du parc automobile neuchâtelois ont quasiment disparus. Ils sont résorbés dans les catégories « transports de marchandises dangereuses », « transports professionnels de personnes » et « camions ».

Dans les halles techniques de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, un total de 35'408 véhicules ont été contrôlés (total incluant les contrôles sur des sites externes pour les véhicules à vitesse limitée).

Sans changement par rapport aux années précédentes, 30 % des véhicules contrôlés ont dû faire l'objet d'adaptations et de réparations supplémentaires pour satisfaire aux exigences légales (Loi fédérale sur la circulation routière

[LCR] et Ordonnance concernant les exigences techniques requises pour les véhicules routiers [OETV]).

CONTRÔLES SUR DES SITES EXTERNES

Le contrôle technique des véhicules à vitesse limitée a été fortement intensifié. Il est effectué dans des lieux de contrôle situés à proximité de la clientèle. Ce service exige un temps supplémentaire, diminuant d'autant la disponibilité des experts pour les contrôles des catégories à grand volume sur les sites de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. En 2010, 612 engins agricoles (179 en 2009) et 467 machines de travail (136) ont été inspectés hors des locaux du SCAN.

PLANIFICATION ÉLECTRONIQUE DES CONTRÔLES SUBSÉQUENTS ET DES EXAMENS PAR AVEDRIS

La décision du SCAN d'introduire le nouveau logiciel Avedris permettra

CONTRÔLE DES VÉHICULES

	2006	2007	2008	2009	2010	Évolution
Voitures de tourisme	26'790	25'790	28'862	29'742	25'280	↘
Voitures de livraison, minibus	1'542	1'246	1'146	2'304	1'700	↘
Motocycles	2'133	2'068	2'742	5'099	4'078	↘
Camions, autocars	988	917	975	958	922	↘
Remorques	1'370	1'298	924	2'227	2'349	↗
Tracteurs agricoles	151	158	169	179	612	↗
Véhicules de travail	77	58	76	136	467	↗
Total	33'049	31'535	34'894	40'645	35'408	↘



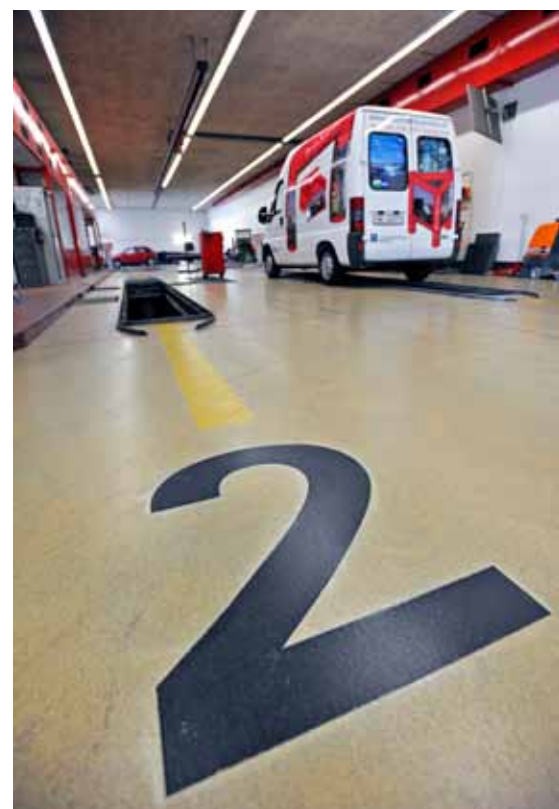
à l'avenir d'automatiser la planification des contrôles subséquents pour les catégories à grand volume, ainsi que des examens. Les spécialistes du SCAN ont participé à l'évaluation et à la définition des besoins, avec le concepteur du logiciel, pour qu'il puisse développer un module qui n'existait pas encore dans ce produit.

CONTRÔLE DE QUALITÉ DU SERVICE TECHNIQUE

Cette année, le SCAN a nettement amélioré son résultat au test mené en commun par les sept cantons latins et celui de Lucerne (évaluation des prestations de 21 centres de contrôle de véhicules). Ce test, mené par un organisme externe (Dynamic Test Center à Vauffelin), repose sur la présentation d'un

véhicule anonyme au contrôle technique. Les points suivants sont analysés: simplicité de la procédure, accueil, infrastructure, identification des déficiences et qualité des renseignements.

Le SCAN a obtenu en 2010 5,68 points sur 6 (moyenne des centres expertisés 5,34). Ce magnifique score est dû aux efforts permanents d'amélioration des connaissances et des compétences professionnelles des experts.





/// SECTEUR EXAMENS CONDUCTEURS

Dès juillet 2009, les examens pratiques ont été déplacés à Malvilliers, alors que les examens théoriques y ont été centralisés en



avril 2010. En période d'examen théorique, le mercredi après-midi,

le SCAN organise un bus navette entre la gare des Hauts-Geneveys et le site de Malvilliers.

EXAMENS PRATIQUES

4'494 candidats, toutes catégories confondues, se sont présentés à un examen pratique. Le taux de réussite de 56,8% est inférieur à celui de l'an dernier (63,8%). Si cette situation n'est pas acceptable, elle ne doit toutefois pas nous inciter à modifier nos exigences. Une analyse approfondie et des comparaisons intercantonaes seront entreprises. Par ailleurs, le groupe de travail permanent, composé de moniteurs d'auto-école et d'experts du SCAN, se préoccupe aussi de cette situation.

EXAMENS THÉORIQUES

4'027 candidats ont subi un examen théorique. Le taux de réussite de 68,3%, toutes catégories

confondues, est légèrement plus élevé qu'en 2009 (taux de 66,4%).

AMÉLIORATION DE LA FORMATION ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

En soutenant la collaboration, l'échange d'informations et d'idées, le SCAN s'efforce de développer une vision commune pour améliorer la formation et la sécurité routière. C'est le but du groupe de travail, à pied d'œuvre depuis plusieurs années, formé de moniteurs de conduite et d'experts SCAN de la circulation.

EXAMENS DE CONDUITE

	2006	2007	2008	2009	2010	Évolution
Nombre d'examens théoriques	3'988	3'850	3'706	3'840	4'027	↗
Taux de réussite %	66.2	67.6	73.1	66.4	68.3	↗
Nombre d'examens pratiques motocycles	866	784	773	818	881	↗
Taux de réussite %	67.2	74.8	72.0	71.6	58.3	↘
Nombre d'examens pratiques toutes catégories	4'806	4'716	4'242	4'159	4'494	↗
Taux de réussite %	55.7	60.7	63.2	63.8	56.8	↘



/// SECTION NAVIGATION, LOGISTIQUE ET INFRASTRUCTURE (SNLI)

POLICE DU LAC

La présence accrue de la police du lac sur l'eau est une des missions de la section Navigation. Elle est notamment maintenue pour la surveillance de manifestations sportives. Cette activité a nécessité l'engagement de 4 hommes durant 585 heures.

Une mission exceptionnelle a été confiée à la police du lac en 2010 durant le transfert du DS Neuchâtel – bateau à vapeur historique, propriété de Trivapor – du port de Neuchâtel au chantier naval de Sugiez, où il subit une rénovation totale. Les polices du lac neuchâteloise, vaudoise et fribourgeoise ont accompagné le DS Neuchâtel durant

ce voyage et ont assuré la sécurité du convoi.

EXPERTISES DES BATEAUX ET EXAMENS

Les inspecteurs de la navigation ont effectué 493 expertises de bateaux, 187 examens théoriques (avec 89,3 % de taux de réussite) et 221 examens de conduite de bateaux à moteur (avec un taux de réussite de 85,8 %).

Les moniteurs de voile agréés ont délivrés 63 permis de conduite de bateaux à voile.

MÉTÉO

Au niveau météorologique, l'année 2010 a été plutôt maussade, avec de fortes différences de température au long des mois. Pour le lac de Neuchâtel, 65 avis de prudence et 6 avis de tempête ont été émis par l'Office fédéral de météorologie et de climatologie MétéoSuisse.

CHARGÉS DE SÉCURITÉ

Afin de garder une certaine autonomie en matière de sécurité et de santé au travail, deux membres du secteur Technique bateaux ont été formés comme spécialistes de la sécurité au travail. Ils ont pris part à un séminaire, sous l'égide de la Caisse nationale suisse en cas d'accidents (Suva), d'une durée de 20 jours et répondant aux exigences de l'Ordonnance sur la qualification des spécialistes de la sécurité au travail (MSST). Après réussite des examens, un diplôme leur a été délivré par la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST).

Cette formation d'assistant chargé de sécurité et de chargé de sécurité dans l'entreprise répond aux exigences de l'art. 11e de l'Ordonnance sur la prévention des accidents (OPA).

EFFECTIFS DES BATEAUX

	2006	2007	2008	2009	2010	Évolution
Bateaux non motorisés (à rames, pédalos)	222	208	206	204	192	↘
Bateaux motorisés	2'328	2'260	2'336	2'306	2'337	↗
Bateaux à voile	1'963	1'928	1'938	1'926	1'947	↗
Bateaux à marchandises, engins flottants, dragues, péniches, etc.	26	25	25	26	25	↘
Bateaux solaires			1	1	1	→
Total	4'539	4'421	4'506	4'463	4'502	↗





/// SECTION FINANCES

L'EXERCICE 2010

2010 est le deuxième exercice financier sous le statut d'établissement autonome.

Après quelques maladies de jeunesse, les flux financiers entre le canton de Neuchâtel et le SCAN ont été maîtrisés et bien documentés dans la comptabilité.

Le plan comptable et les normes MCH2, (modèle comptable pour les collectivités publiques) ont été implémentés dans le travail de tous les jours de la section Finances.

LES DÉCISIONS

En 2010, le Conseil d'administration s'est penché sur les durées d'amortissement du patrimoine administratif.

Le SCAN active toute acquisition d'un montant supérieur à CHF 50'000.-. Elles sont évaluées au coût d'acquisition. Les immobilisations dont la valeur diminue en raison de l'utilisation sont amorties par catégorie en fonction de leur durée de vie. Les amortissements sont calculés de manière linéaire sur la durée de vie des biens acquis.

A partir de 2010, les amortissements sont passés de manière indirecte dans un fonds d'amortissement par catégorie.

L'ORGANISATION ET LA COMPTABILITÉ

La structure et le travail de la section ont beaucoup évolué. Deux personnes, dont le successeur du chef de section, sont venues renforcer l'équipe en place. Elles ont amené de nouvelles compétences dans la gestion et l'analyse des banques de données et des chiffres.

L'accent a été porté sur l'efficacité:

- > automatiser le plus possible ce qui peut l'être,
- > supprimer les travaux manuels, sources d'erreur,
- > simplifier les procédures de travail.

Cette philosophie de travail doit permettre un meilleur conseil à la clientèle, une rapidité dans le traitement des flux financiers, une meilleure transparence des données pour les clients et les collaborateurs.

SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

En 2010, le SCAN a procédé à une analyse de risques afin de réaliser son système de contrôle interne (SCI). Il n'est cependant pas complètement concrétisé et sera achevé dans le cadre de l'introduction du nouveau logiciel métier courant 2011.

TAUX D'AMORTISSEMENT

CATÉGORIE	TAUX
Terrain	aucun
Bâtiments	3.0 %
Travaux de génie civil	2.0 %
Biens meubles, machines, véhicules	20.0 %
Equipements informatiques	33.3 %
Logiciels informatiques	20.0 %
Logiciel métier	12.5 %

COMPTES 2010



/// EN BREF

Le SCAN présente ses comptes en conformité avec le « modèle comptable harmonisé pour les collectivités » (MCH2).

Dans le cadre des prestations effectuées pour le canton de Neuchâtel, à savoir la perception des taxes et redevances auxquelles sont assujettis les véhicules et les bateaux, le SCAN a, en 2010, facturé CHF 44'562'705,46 (CHF 44'011'639,58*), montant qu'il transfère intégralement au Canton après encaissement.

Le SCAN, dans le cadre des prestations qu'il fournit aux usagers, a réalisé un chiffre d'affaires de CHF 11'921'264,60 (CHF 12'049'986,41).

Cette valeur est stable par rapport à l'année précédente.

Le bénéfice de CHF 14'246,20 (CHF 1'381'627,81) est réparti de la manière suivante:

- > La part au bénéfice CHF 1'424,62 (CHF 138'162,80) reversée au Canton en vertu du mandat de prestations.
- > Le résultat net CHF 12'821,58 (CHF 1'243'465,01) reporté à compte nouveau.

*entre parenthèses = montant de l'année précédente

/// BILAN

/// ACTIF

DISPONIBILITÉS

Les disponibilités sont évaluées à la valeur nominale.

CRÉANCES

Les créances sont évaluées à la valeur nominale.

Conformément au mandat de prestations le liant à l'Etat, le SCAN gère les débiteurs de taxes cantonales. Les créances de taxes, pour l'Etat, encore ouvertes s'élèvent à CHF 656'227.20.

Les créances de plus de 5 ans sont amorties.

ACTIFS DE RÉGULARISATION

Le SCAN régularise toutes les transactions connues. Les actifs de régularisation sont évalués à la valeur nominale.

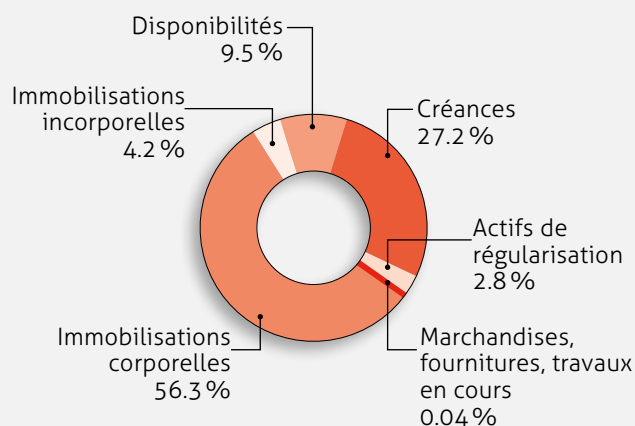
IMMOBILISATIONS CORPORELLES

DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Le SCAN active toute acquisition d'un montant supérieur à CHF 50'000.- (CHF 10'000.-). Elles sont évaluées au coût d'acquisition. Les immobilisations dont la valeur diminue en raison de l'utilisation sont amorties par catégorie en fonction de leur durée de vie.

Les amortissements sont calculés de manière linéaire sur la durée de vie des biens acquis.

A partir de 2010, les amortissements sont passés de manière indirecte dans un fonds d'amortissement par catégorie.



	31.12.2010	31.12.2009
ACTIF		
PATRIMOINE FINANCIER		
Disponibilités		
Caisse	26'869.85	26'099.15
Poste	266'676.67	1'917'886.32
Banque	512'281.47	319'988.80
Cartes de débit et de crédit	-20.00	282.70
Total disponibilités	805'807.99	2'264'256.97
Créances		
Débiteurs	2'149'199.47	1'724'457.64
Acomptes à des tiers	157'352.66	190'944.26
Autres créances	4'845.60	2'810.95
Total créances	2'311'397.73	1'918'212.85
Actifs de régularisation		
Charges de personnel	0.00	264.00
Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	235'193.80	224'227.75
Total actifs de régularisation	235'193.80	224'491.75
Marchandises, fournitures et travaux en cours		
Acompte la Poste – machine à affranchir	3'176.25	0.00
Total marchandises, fournitures et travaux en cours	3'176.25	0.00
TOTAL PATRIMOINE FINANCIER	3'355'575.77	4'406'961.57

PATRIMOINE ADMINISTRATIF		
Immobilisations corporelles		
Terrains non bâtis	505'149.65	0.00
Routes	1.00	0.00
Terrains bâtis	4'229'723.45	0.00
Biens meubles	38'485.05	80'837.85
Total immobilisations corporelles	4'773'359.15	80'837.85
Immobilisations incorporelles		
Logiciels	356'352.05	0.00
Total immobilisations incorporelles	356'352.05	0.00
TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF	5'129'711.20	80'837.85
TOTAL DE L'ACTIF	8'485'286.97	4'487'799.42

/// PASSIF

ENGAGEMENTS COURANTS

Les engagements courants sont évalués à leur valeur nominale.

PASSIFS DE RÉGULARISATION

Le SCAN régularise les transactions connues qui dépassent CHF 200.–. Les passifs de régularisation sont évalués à la valeur nominale.

PROVISIONS À COURT TERME

Les provisions sont des engagements fondés sur des événements intervenus avant la clôture et dont le montant et l'échéance sont incertains mais peuvent être évalués. Elles font l'objet d'une évaluation annuelle basée sur l'analyse de l'événement concerné.

ENGAGEMENTS FINANCIERS À LONG TERME

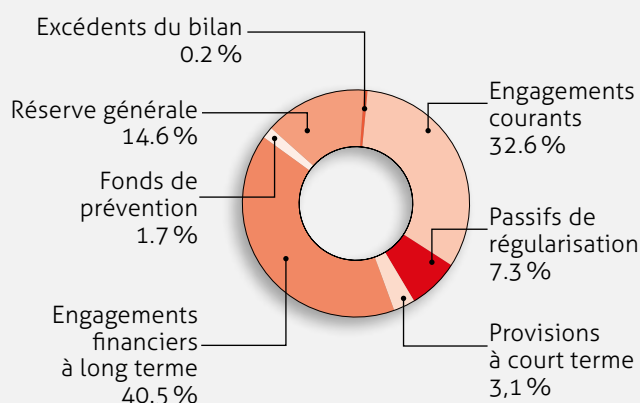
Ils se composent seulement d'emprunts hypothécaires pour le financement de l'immeuble de La Chaux-de-Fonds et du terrain de Malvilliers.

FONDS DE PRÉVENTION

Ce fonds spécial a été créé en 2010, pour répondre aux besoins de prévention. Il est alimenté par le compte de recettes « vente de plaques aux enchères ». 2/3 des recettes sont transférées dans ce fonds. Ce fonds fait l'objet d'un règlement d'utilisation.

CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres sont constitués des réserves et des bénéfices accumulés.



PASSIF

CAPITAUX DE TIERS

Engagements courants

Créanciers	1'056'083.23	527'572.78
Débiteurs momentanément créanciers	465'488.22	531'662.01
Comptes-courants avec des tiers	1'226'777.84	1'303'084.02
Acomptes reçus de tiers	18'392.65	21'161.65
Dépôts et cautions	3'600.00	3'000.00

Total engagements courants	2'770'341.94	2'386'480.46
-----------------------------------	---------------------	---------------------

Passifs de régularisation

Charges de personnel	130'000.00	173'000.00
Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	491'955.94	465'295.65

Total passifs de régularisation	621'955.94	638'295.65
--	-------------------	-------------------

Provisions à court terme

Provision cafétéria	700.00	58.30
Autres provisions à court terme	259'800.00	219'500.00

Total provisions à court terme	260'500.00	219'558.30
---------------------------------------	-------------------	-------------------

Engagements financiers à long terme

Hypothèque – Malvilliers	495'000.00	0.00
Hypothèque – La Chaux-de-Fonds	2'940'000.00	0.00

Total engagements financiers à long terme	3'435'000.00	0.00
--	---------------------	-------------

Fonds de prévention

Fonds de prévention	141'202.50	0.00
---------------------	------------	------

Total fonds de prévention	141'202.50	0.00
----------------------------------	-------------------	-------------

TOTAL CAPITAUX DE TIERS	7'229'000.38	3'244'334.41
--------------------------------	---------------------	---------------------

CAPITAUX PROPRES

Réserve générale

Réserve générale	1'240'000.00	0.00
------------------	--------------	------

Total réserve générale	1'240'000.00	0.00
-------------------------------	---------------------	-------------

Excédents du bilan

Résultat annuel	12'821.58	1'243'465.01
Résultats cumulés des années précédentes	3'465.01	0.00

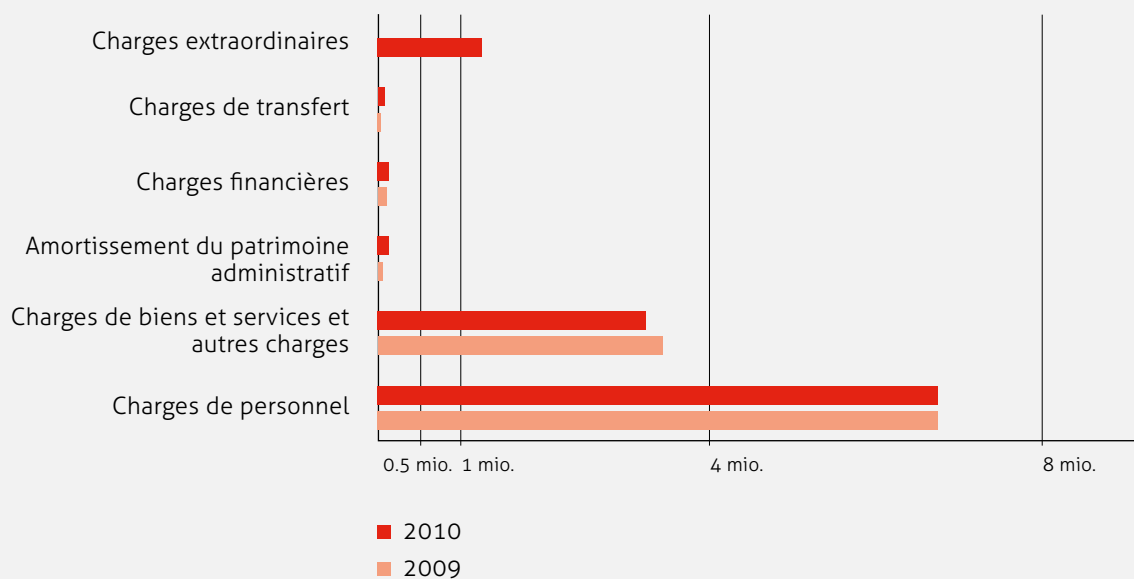
Total excédents du bilan	16'286.59	1'243'465.01
---------------------------------	------------------	---------------------

TOTAL CAPITAUX PROPRES	1'256'286.59	1'243'465.01
-------------------------------	---------------------	---------------------

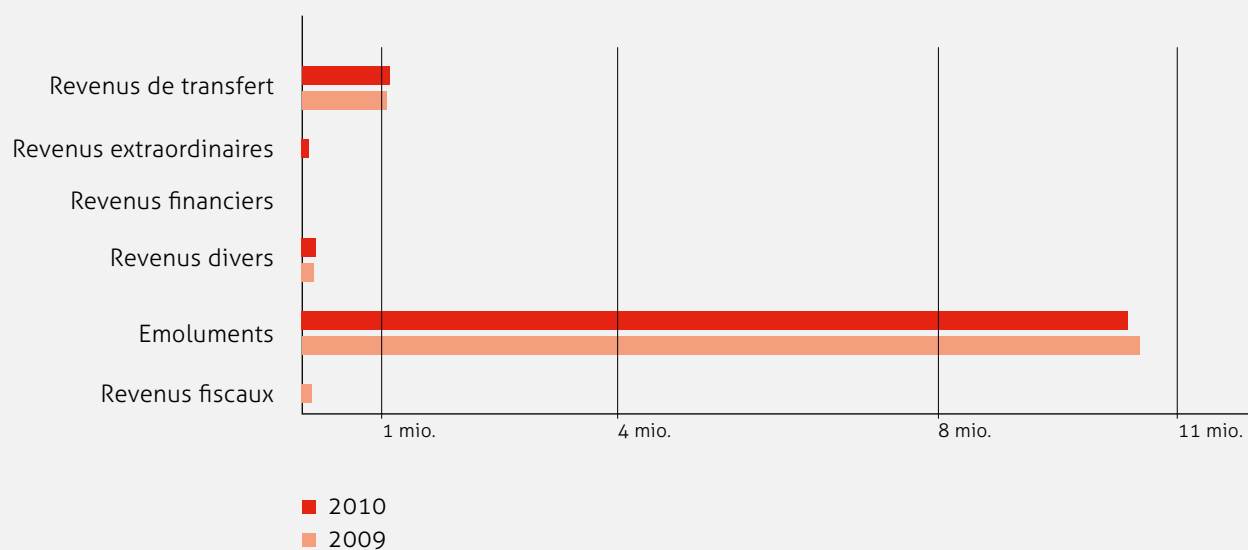
TOTAL DU PASSIF	8'485'286.97	4'487'799.42
------------------------	---------------------	---------------------

/// COMPTE DE RÉSULTAT

CHARGES PAR GROUPES DE COMPTES



RECETTES PAR GROUPES DE COMPTES



REVENUS FISCAUX

Cette catégorie de recettes disparaît des comptes, puisque tous les revenus liés à un assujettissement de véhicule sont reversés intégralement à l'Etat, selon le mandat de prestations.

ÉMOLUMENTS

87.5 % de toutes les recettes du SCAN se composent d'émoluments. Ce chiffre d'affaires découle de l'application de l'arrêté concernant les émoluments perçus par le SCAN du 1.9.2010.

REVENUS DIVERS

1.9 % de toutes les recettes proviennent - entre autres - d'indemnités ASA pour des cours donnés par notre personnel, de commissions encaissées pour la gestion des automates à photo et des frais de rappel.

REVENUS FINANCIERS

Il s'agit des intérêts versés sur nos comptes-courants.

REVENUS EXTRAORDINAIRES

Dans ce groupe de comptes se trouvent toutes les recettes qui ne reviennent pas régulièrement dans le fonctionnement du SCAN.

Il s'agit particulièrement cette année de comptabilisation de notes de crédit prescrites.

Le SCAN a comptabilisé le dédommagement de l'Etat pour la gestion de la RPLF 2009 (redevance poids lourds forfaitaire).

REVENUS DE TRANSFERT

Nous entendons par revenus de transfert les dédommagements que nous paie le Canton ou la Confédération pour l'accomplissement de tâches légales.

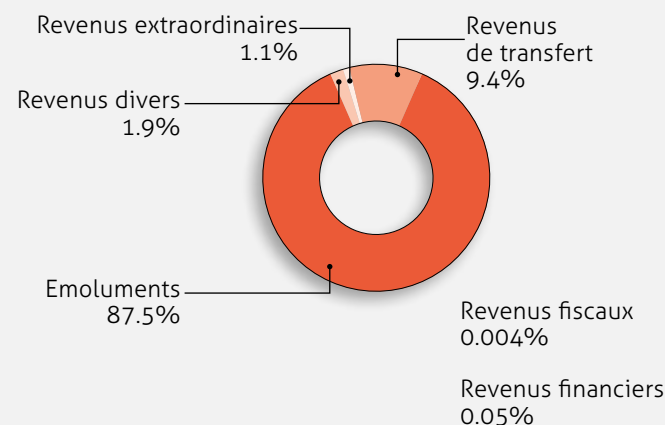
Nous y trouvons, entre autres:

- > Le dédommagement de l'Etat pour la perception des taxes cantonales.
- > Les dédommagements de la Confédération pour l'encaissement RPLF, pour les vignettes cyclomoteurs et autoroutières.
- > Les dédommagements pour les redevances RC cyclomoteurs et permis à court terme ainsi que les préavis de l'OFROU (Office fédéral des routes).

Ce groupe de comptes représente 9.4 % du total des recettes.

LA RÉPARTITION PAR NATURE

DES RECETTES 2010 DONNE L'IMAGE SUIVANTE :



	2010	2009
REVENUS		
Revenus fiscaux		
Taxes routières	482.00	173'615.00
Total revenus fiscaux	482.00	173'615.00
Emoluments		
Emoluments administratifs routiers	9'783'452.00	9'969'238.71
Emoluments administratifs navigation	192'314.70	145'836.40
Emoluments pour interventions de la Police neuchâteloise	390'087.00	406'050.00
Emoluments divers	28'238.00	29'892.00
Remboursements de tiers	38'203.30	26'405.75
Total émoluments	10'432'295.00	10'577'422.86
Revenus divers		
Autres revenus d'exploitation	226'662.54	184'546.80
Total revenus divers	226'662.54	184'546.80
Revenus financiers		
Revenus des intérêts	5'923.05	8'073.70
Total revenus financiers	5'923.05	8'073.70
Revenus extraordinaires		
Revenus extraordinaires	102'065.66	0.00
Revenus extraordinaires de transfert de l'Etat de Neuchâtel	33'420.00	0.00
Total revenus extraordinaires	135'485.66	0.00
Revenus de transfert		
Parts aux revenus de la Confédération	174'278.45	118'781.35
Dédommagements des cantons	836'332.50	658'968.60
Subventions des cantons	0.00	246'767.10
Autres revenus de transfert	109'805.40	81'811.00
Total revenus de transfert	1'120'416.35	1'106'328.05
TOTAL REVENUS	11'921'264.60	12'049'986.41

RÉSULTATS 2010

RESULTAT AVANT PART DE L'ETAT	14'246.20	1'381'627.81
Part de revenus destinée au canton de Neuchâtel	1'424.62	138'162.80
RESULTAT APRES PART DE L'ETAT	12'821.58	1'243'465.01

CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel représentent 57.3 % des charges totales. Stables par rapport à l'année dernière, elles correspondent aux prévisions.

CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Ces charges, 27.5 %, englobent tous les frais du SCAN pour l'achat de biens et de prestations.

Importants à relever sont les mandats avec des entités de l'Etat de Neuchâtel pour CHF 885'961.85 et les loyers versés pour le bâtiment de Neuchâtel CHF 410'305.80, locaux qui seront libérés au milieu de 2012.

AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Nous y trouvons l'amortissement du bâtiment de La Chaux-de-Fonds et du matériel informatique. Ce poste représente 1,6 % des charges.

CHARGES FINANCIÈRES

1.6 % des charges totales, elles représentent le coût de l'argent emprunté pour le financement de nos immeubles ainsi que les frais administratifs prélevés sur les transactions financières d'encaissement des prestations.

CHARGES DE TRANSFERT

Nous entendons par charges de transfert le coût de prestations que nous achetons à l'Etat pour l'accomplissement de tâches légales, par exemple des autorisations spéciales de l'OFROU (Office fédéral des routes).

Ce groupe de comptes représente 0.8 % du total des charges. Il reste stable.

CHARGES EXTRAORDINAIRES

Ce groupe de comptes porte sur toutes les charges qui ne reviennent pas régulièrement dans les charges de fonctionnement du SCAN.

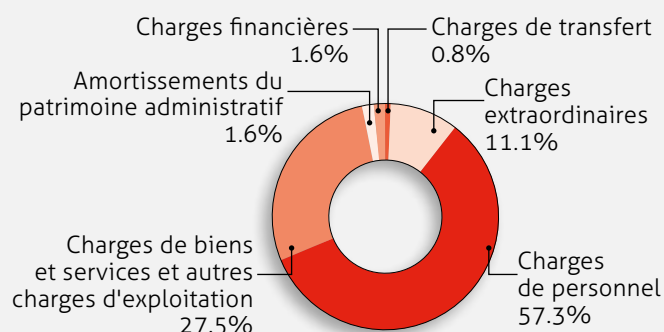
En 2010, nous y trouvons les réévaluations de créances, soit des créances d'émoluments que nous avons dû amortir parce que vieilles de plus de 5 ans ou parce que les débiteurs ne reviendront jamais à meilleure fortune.

L'attribution aux fonds et financements spéciaux tient compte de l'alimentation du nouveau fonds de prévention. Les charges extraordinaires de CHF 824'441.26 sont générées par l'amortissement direct du giratoire de Malvilliers, que le SCAN a dû construire à ses frais et remettre ensuite à l'Etat de Neuchâtel.

Le SCAN a aussi transféré à l'Etat les dédommagements fédéraux de 2009 perçus pour la RPLF.

Ces charges extraordinaires représentent 11.1 % du total des charges.

LA RÉPARTITION DE CES CHARGES PAR NATURE DONNE L'IMAGE SUIVANTE POUR 2010 :



	2010	2009
CHARGES		
Charges de personnel		
Honoraires du Conseil d'administration	51'600.00	49'600.00
Salaires du personnel administratif et d'exploitation	5'641'666.75	5'596'014.00
Allocations	115'701.55	117'124.95
Cotisations patronales	943'648.25	869'538.65
Autres charges de personnel	74'443.90	213'618.70
Total charges de personnel	6'827'060.45	6'845'896.30
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation		
Charges de matières et de marchandises	480'683.74	339'975.69
Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	129'068.26	170'638.12
Eau, énergie et combustible	122'806.25	83'834.70
Prestations de service et honoraires	554'969.33	518'307.50
Mandats avec des entités de l'Etat de NE 1)	885'961.85	848'158.25
Entretien des terrains bâtis et des bâtiments	109'810.20	309'223.75
Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	93'824.47	93'966.34
Loyers	410'305.80	657'461.70
Dédommagements	68'411.10	63'443.60
Diverses charges d'exploitation	421'272.23	394'959.13
Total charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3'277'113.23	3'479'968.78
Amortissements du patrimoine administratif		
Immobilisations corporelles	190'604.85	123'000.00
Total amortissements du patrimoine administratif	190'604.85	123'000.00
Charges financières		
Frais administratifs	140'223.00	143'367.52
Intérêts passifs	21.70	0.00
Intérêts hypothécaires	55'609.75	0.00
Total charges financières	195'854.45	143'367.52
Charges de transfert		
Part de revenus destinée à la Confédération	6'950.00	6'990.00
Autres charges de transfert	87'144.00	69'136.00
Total charges de transfert	94'094.00	76'126.00
Charges extraordinaires		
Réévaluations des créances	174'235.16	0.00
Attribution aux fonds et financements spéciaux	150'000.00	0.00
Charge de transfert pour l'Etat de Neuchâtel	173'615.00	0.00
Charges extraordinaires	824'441.26	0.00
Total charges extraordinaires	1'322'291.42	0.00
TOTAL CHARGES	11'907'018.40	10'668'358.60

1) sous charges de transfert en 2009

/// TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Le cash flow des activités d'exploitation présente une variation (arrondie) de CHF 1,3 mio par rapport à 2009.

Les variations importantes qui influencent ce cash flow sont les suivantes:

- > Le SCAN a remboursé totalement le prêt de l'Etat, établi sous forme de compte-courant, lors de l'autonomisation.
- > Le SCAN a procédé à des amortissements conséquents, entre autres le giratoire de Malvilliers, remis, comme convenu, à l'Etat.
- > Le SCAN a financé de ses propres liquidités l'achat du bâtiment du Nid-du-Crô.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

En 2010, le SCAN a augmenté son patrimoine administratif par l'achat des bâtiments de La Chaux-de-Fonds et du Nid-du-Crô ainsi que du terrain de Malvilliers. Le giratoire a été construit afin de préparer l'intégration du nouveau centre d'exploitation de Malvilliers au réseau routier.

Le cash flow provenant des activités d'investissement présente une variation (arrondie) de CHF 5,8 mio.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Le SCAN a recouru à des emprunts bancaires pour financer l'achat de son patrimoine.

Le cash flow provenant des activités de financement présente une variation (arrondie) de CHF 3,4 mio.

	2010	2009
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Résultat net	12'821.58	1'243'465.01
+ amortissements du patrimoine administratif (y.c. charges extraordinaires giratoire de Malvilliers)	1'015'046.11	123'000.00
– augmentation des créances	– 393'184.88	– 1'918'212.85
– augmentation des actifs de régularisation	– 10'702.05	– 224'491.75
– augmentation marchandises, fournitures et travaux en cours	– 3'176.25	0.00
+ augmentation des engagements courants	383'861.48	2'386'480.46
+ augmentation des provisions	40'941.70	219'558.30
– diminution des passifs de régularisation	– 16'339.71	638'295.65
+ augmentation du fond de prévention	141'202.50	0.00
Cash flow provenant des activités d'exploitation	1'170'470.48	2'468'094.82
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Dépenses dont:		
– Terrains non bâtis	– 505'149.65	0.00
– Routes	– 824'442.26	0.00
– Terrains bâtis	– 4'320'250.85	0.00
La Chaux-de-Fonds	3'017'580.00	
Nid-du-Crô	570'422.75	
Malvilliers	732'248.10	
– Biens meubles	– 57'724.65	– 203'837.85
– Logiciels	– 356'352.05	0.00
Cash flow provenant des activités d'investissement	– 6'063'919.46	– 203'837.85
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
+ Hypothèque Malvilliers	495'000.00	0.00
+ Hypothèque La Chaux-de-Fonds	3'000'000.00	0.00
– Remboursement hypothèque La Chaux-de-Fonds	– 60'000.00	0.00
Cash flow provenant des activités de financement	3'435'000.00	0.00
Variations des disponibilités	– 1'458'448.98	2'264'256.97

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2010 du Service cantonal des automobiles et de la navigation

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints du Service cantonal des automobiles et de la navigation, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales incombant au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques,

L'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec le Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2). En outre, les comptes annuels sont conformes à la Loi sur le Service cantonal des automobiles et de la navigation.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 18 LSCAN) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Dans le cadre de notre audit, et conformément à la Norme d'audit suisse 890, nous avons constaté que le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels n'était pas encore complètement documenté par écrit ni appliqué. En particulier, le processus de bouclage annuel ne fait pas encore l'objet d'une description écrite. Cette situation s'explique par les nombreux changements intervenus et à intervenir dans les processus opérationnels jusqu'à la mise en production du nouveau logiciel métier Avedris prévue pour l'automne 2011. Selon notre appréciation, le système de contrôle interne n'est donc pas encore complètement conforme à la loi suisse. Par conséquent, nous n'avons pas pu confirmer l'existence d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels.

Contrôle cantonal des finances

		
Ph. Godet	D. Haldimann	M. Jeanneret
Expert-réviseur agréé	Expert-réviseur agréé	Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable		


Le chef de service
M. Polier
Expert-réviseur agréé

Impressum

Editeur: SCAN, Neuchâtel
Design: ➤graffiti-communication.ch
Photos: ➤graffiti-communication.ch
Impression: Imprimerie Gasser SA, Le Locle



SCAN

**SCAN - Service cantonal des automobiles
et de la navigation**

Etablissement autonome de droit public
de la République et Canton de Neuchâtel

Case postale 773
CH-2002 Neuchâtel
Tél. +41 32 889 63 20
Fax +41 32 889 60 77
scan@ne.ch
www.scan-ne.ch